

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

REGION DU SUD

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION

SOUTH REGION

SECRETARIAT GENERAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°001/AONR/MINAT/RS/SG/CRPM DU 25 MARS 2019

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DES POSTES DE MBORO.

Le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel des Postes de MBORO dont le Maître d'Ouvrage est le Ministre des Postes et Télécommunications représenté par le Délégué Régional des Postes et Télécommunications du Sud.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel des Postes de MBORO.

2. Consistance des travaux

Les missions du Cabinet ou bureau d'étude consistent, à suivre l'exécution des travaux suivants :

Pour la tranche ferme et les tranches conditionnelles

- a) Les travaux préparatoires ;
- b) Le terrassement général suivant plans y compris toutes sujétions ;
- c) La construction d'une fondation en béton armé ;
- d) La construction et le crépissage des murs suivant plans (R+2) ;
- e) La construction de toiture suivant plan ;
- f) La construction et pose des ouvertures suivant plan y compris serrureries ;
- g) L'exécution des travaux de plomberie et sanitaire ;
- h) L'exécution des travaux de menuiseries ;
- i) L'exécution des travaux d'électricité ;
- j) L'exécution des travaux de peinture ;
- k) L'exécution des travaux de revêtement ;
- l) L'installation d'un réseau téléphonique ;
- m) L'installation d'un réseau Internet ;
- n) La construction d'une fosse septique suivant plan ;
- o) Le branchement électrique au réseau ENEO ;
- p) L'implantation d'une plaque signalétique ;
- q) Les aménagements divers (prise de terre, etc.).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de références.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ou bureaux d'Etudes Techniques retenus à l'issue de l'appel à manifestation n°061/ASMI/MINPOSTEL/SUD/2019 du 25 Février 2019

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Postes et Télécommunications pour le compte de l'exercice 2019 et suivant.

5. Délais d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour la tranche ferme et de cinq (05) mois chacune pour les tranches conditionnelles à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de **quarante-quatre millions cinq cent mille (44 500 000) FCFA**, repartit en trois tranches : **dix millions (10 000 000) F CFA** pour la tranche ferme, **vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) F CFA** pour la 1^{ère} tranche conditionnelle et **dix millions (10 000 000) F CFA** pour la 2^e tranche conditionnelle.

7. Consultation du dossier d'Appel d'Offre

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ou à la Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Sud, dès publication du présent avis aux heures ouvrables.

8. Retrait et acquisition du dossier d'Appel d'Offre

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du sud à Ebolowa, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) F CFA**, payable auprès du trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax et E-mail.

10. Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au secrétariat particulier du Gouverneur du sud contre récépissé, au plus tard le **25 Avril 2019 à 14 heures 30 minutes** précises, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/MINAT/RS/SG/CRPM/2019 DU 25 MARS 2019**

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES POSTES DE
MBORO, COMMUNE DE KRIBI 2°, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est de **890.000 (huit cent quatre-vingt-dix mille) FCFA** sous peine de rejet.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux (2) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu dans un premier temps le **25 Avril 2019 à 15 heures 30 minutes** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM), dans la salle de réunions des Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture

ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières des candidats qualifiés aura lieu dans un second temps.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ;
- Absence d'un prix quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- N'avoir pas réalisé une prestation dans les études, la conception ou la réalisation des Systèmes d'information ;
- Offre financière incomplète ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

13.2 Critères essentiels

- Note méthodologique et organisation générale.....20 points ;
- Références de l'entreprise.....25 points ;
- Matériels10 points ;
- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission.....45 points.

15. Attribution du marché

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Gouverneur du Sud ou auprès de la Délégation régionale des Postes du Sud.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748.

Ebolowa, le 25 Mars 2019

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD
AUTORITE CONTRACTANTE



Nguelé Nguelé Félix
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- DRP&T/Sud ;
- DRMINMAP/Sud ;
- Présidente CRPM/Sud ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.